



Complémentaire santé et prévoyance ... Attention zone rouge !

L'intersyndicale **CGT CFDT FA-FPT CGC et SUD** forte de sa **représentativité de près de 80% des agents** (résultat des dernières élections professionnelles à la CUS) a tenu à faire une déclaration très solennelle lors de la réunion avec l'administration du 2 octobre dernier :

Elle a rappelé que sur ce dossier la CUS accusait un retard de plus d'une année et qu'il était impératif de le boucler dans les meilleures conditions avant février 2014.

Pour l'intersyndicale les meilleures conditions ce sont :

- Des garanties à minima aussi fortes en termes de santé que le contrat dont nous disposons à ce jour avec MUT'EST (qui ne sera peut-être plus notre mutuelle, car un avis d'appel public à la concurrence sera lancé, conformément à la loi) ;
- Un système de prévoyance permettant comme c'est le cas aujourd'hui, la prise en compte des indemnités journalières en cas de maladie dépassant les 3 mois...un élargissement de la prévoyance à l'invalidité et ses conséquences : retraite anticipée (donc minorée), décès ;
- Une solidarité intergénérationnelle réaffirmée. Il s'agit là, par une participation mesurée des cotisations versées par les actifs, de permettre aux retraités (que nous finirons tous par devenir) de toujours bénéficier d'une bonne couverture santé à un tarif raisonnable ;
- Une cotisation à dimension **solidaire et équitable** calculée en fonction du montant du salaire d'une part et d'un autre paramètre restant à déterminer de manière à permettre un équilibre mesuré entre hauts et bas salaires ;
- Un **rattrapage à imaginer pour tous les non titulaires** qui devraient bénéficier de la participation employeur depuis plus d'un an et qui sont à l'heure qu'il est : « laissés pour compte ».

L'intersyndicale a attiré l'attention des Elus sur le contexte économique et social difficile dans lequel évoluent les agents.

Elle demande en conséquence que les élus, à l'occasion de cette remise à plat de notre système de protection sociale, se saisissent de l'occasion pour le **renforcer**.

L'intersyndicale qui a rappelé que **la loi permet désormais une participation employeur de 100%**, et en conséquence, a clairement demandé aux Elus et à l'Administration que la démarche en cours ne soit pas bridée par une politique à considération purement économique consistant à réaliser l'opération à « budget constant ».

En conclusion l'intersyndicale a exprimé tout son espoir d'être entendue.

Elle a aussi prévenu, vu les enjeux de ce dossier pour les agents et leurs familles, qu'elle mobiliserait massivement les agents dans le cadre d'actions et de manifestations s'il était constaté une volonté de « jouer la montre » ou d'ignorer les attentes du personnel en la matière.

L'intersyndicale déplore également l'absence en son sein de 4 organisations syndicales. Difficile à comprendre au regard de ce que nous avons su réaliser ensemble dans le cadre du conflit suite au rapport de la CRC...

En conclusion l'intersyndicale a mis toute son énergie pour être écoutée, entendue et suivie. Les portes de l'intersyndicale restent ouvertes. Il en va de l'intérêt des agents.

La solidarité c'est imaginer qu'il y a aussi les autres,

